Aménagement Durable 〉 Référentiel & Charte

ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA VILLE ÉCHIROLLES (38)

OPÉRATION
Maître d'ouvrage : VILLE D'ÉCHIROLLES
Lieu : ÉCHIROLLES (38)
Montant des travaux (HT) : NC

MISSION TERRE ECO
AMO Qualité Environnementale de l'Aménagement

ÉQUIPE PROJET
Mandataire : TERRE ECO

RÉALISATION
Début de la mission : octobre 2013
Fin de la mission : septembre 2015
Phasage des travaux : NC

Exemple d'une fiche secteur

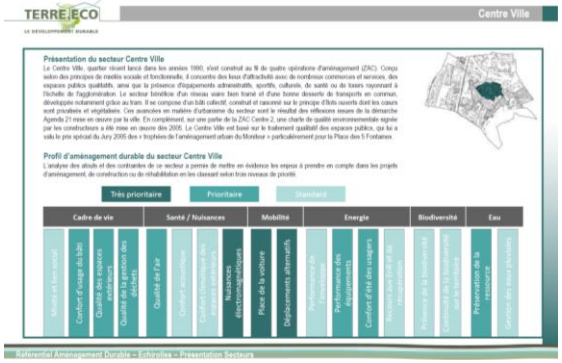

Exemple d'une fiche indicateur

Découpage des secteurs retenus pour le référentiel

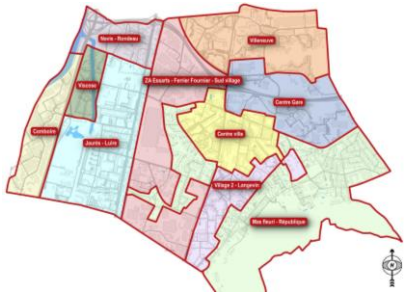

DONNÉES DU SITE

Placée parmi les premières communes de l'Isère en nombre d'habitants et partie intégrante de la communauté de communes Grenoble Alpes Métropole, la ville d'ÉCHIROLLES est située en limite Sud de Grenoble. Engagée de longue date dans une démarche affirmée de développement durable de son aménagement, la ville a notamment mis en œuvre depuis les années 2 000 une démarche de type Agenda 21 et a élaboré un PCAET à l'échelle de son territoire.

PROJET

Il apparaissait nécessaire à la ville d' ÉCHIROLLES d'affirmer de manière forte ce positionnement environnemental en dotant la collectivité d'outils permettant d'encadrer et d'accompagner les opérateurs de la construction vers des objectifs ambitieux. C'est dans cet optique que la ville a souhaité élaborer un référentiel d'aménagement durable applicable à la construction neuve et aux opérations de réhabilitation pour dicter ces ambitions tout en l'intégrant dans les cadres réglementaires existants (SCOT, PLU, …).

MISSION

- Analyse du territoire et de ses spécificités
- Découpage par secteurs avec identification des enjeux
- Benchmarking relatif aux outils et aux nouveaux usages
- Hiérarchisation des objectifs
- Définition des indicateurs de suivi
- Caractérisation des indicateurs (moyens de mesure et de suivi, niveaux de performance, etc.)
- Développement d'un outil informatique de suivi
- Guide de mise en œuvre du référentiel

ENJEUX

- Assurer un cadre de vie de qualité
- Préserver les utilisateurs des nuisances acoustiques, visuelles, thermiques et électromagnétiques
- Favoriser le développement des transports doux et limiter la prégnance de la voiture
- Réduire les consommations énergétiques
- Préserver la biodiversité
- Préserver la ressource en eau

Agence de Grenoble : Immeuble LE PULSAR – 4, avenue Doyen Louis Weil – CS 40606 - 38026 GRENOBLE Cedex 1
Agence de Lyon : Tour PART-DIEU – 129, rue Servient – CS 63337 – 69326 LYON Cedex 3